Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 07/02/2025

LES SAVEURS DE HAUTE BRETAGNE rappelle Galettes à l'ancienne



- Noms des modèles ou références concernés : **Galettes à l'ancienne biologiques par 6 Galette à l'ancienne biologiques par 3 Galettes à l'ancienne biologiques par 4 Galettes à l'ancienne 4+1 offerte**
- Marque : **Crêperie de Guerlédan**
- **GTIN 3760080261087 Lot 046,051,052,055,056 Date limite de consommation entre le 09/02/2025 et le 18/02/2025**
 GTIN 3760080261469 Lot 046,051,052,053, 055,056 Date limite de consommation entre le 09/02/2025 et le 18/02/2025
 GTIN 370080261452 Lot 046,052 Date limite de consommation entre le 09/02/2025 et le 13/02/2025
 GTIN 3760080261070 Lot 046,051,052,053,055,056,061 Date limite de consommation entre le 09/02/2025 et le 18/02/2025
- Conditionnements : **Galettes à l'ancienne biologiques par 6 Galette à l'ancienne biologiques par 3 Galettes à l'ancienne biologiques par 4 Galettes à l'ancienne 4+1 offerte**
- Date début/fin de commercialisation : **du 25/01/2025 au 07/02/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **22.158.002**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour, Intermarché, Leclerc, Système U**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Teneur en aflatoxine dans la farine supérieure aux limites réglementaires**
- Risques encourus par le consommateur : **Aflatoxines**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 21 février 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0296263837**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre